



Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

Mardi 29 décembre 2015

Les licences d'importation entrent en vigueur en janvier

A partir de janvier prochain, seuls les produits contingentés dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union européenne et les produits dont a besoin le marché national, peuvent être importés.

Ghania Oukazi

C'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre du Commerce, lors de la réunion qu'il a tenue à la Safex, pour faire connaître le dispositif réglementaire des licences d'importation. Bakhti Belaïb avait, hier, autour de lui, les responsables des institutions affiliées à son secteur et les représentants des organisations patronales. Il avait à ses côtés le secrétaire général de l'UGTA qui était de retour de Blida où il avait rendu visite à deux entreprises : l'une publique et la seconde privée.

Le ministre du Commerce a précisé que le système des licences d'importation entrera en vigueur, à partir de janvier prochain. «C'est un dispositif souple qu'un comité composé de représentants des secteurs, les plus concernés par l'importation, appliquera conformément, à la loi du 15 juillet 2015 et le décret exécutif y afférent.» Le comité, en question, sera ainsi composé de représentants du Commerce, des Finances (douanes et impôts), de l'Industrie, de l'agriculture et du Tourisme et aura la tâche d'examiner et de délivrer les licences d'importation, sur la base des critères exigés par la loi chez l'opérateur qui voudra importer. «Seuls les produits contingentés dans l'accord d'association avec l'Union européenne et ceux dont le marché national a besoin, seront autorisés à l'importation,» affirme Belaïb. «A partir de la semaine prochaine, on finalisera les discussions sur l'ensemble de ces aspects.»

Le ministre du Commerce fait savoir que les produits dont les quantités sont fixées, conformément, à l'accord d'association sont importés avec un montant d'un milliard de dollars. Le système FIFO (le premier arrivé le premier servi) ne sera plus de mise «parce que les importateurs qui en ont bénéficié se plieront, dès janvier, au dispositif des licences,» dit-il.

D'ores et déjà, «et pour un début», les produits interdits à l'importation, selon le ministre, sont les véhicules, des catégories de ciment et le rond à béton. «Ce sont des produits dont l'importation impacte, lourdement, la balance des paiements, leur suppression de l'importation a eu un consensus ministériel général,» a-t-il souligné.

LE CIMENT, LES VOITURES ET LE ROND À BÉTON INTERDITS À L'IMPORTATION

Le ministère du Commerce attend, de certains secteurs, de préciser les produits et les quotas dont ils ont besoin d'importer. «Nous n'avons pas, encore, eu cette liste parce qu'il y a des ministères qui n'ont pas d'instruments pour les mesurer,» explique Belaïb. Le comité est chargé de faire la répartition des quotas des produits qui doivent être importés, entre les opérateurs qui en sont spécialisés ou prouvent qu'ils activent dans l'un des produits listés, depuis trois ans au moins. «Les quotas de produits devant être impor-

tés devront être rendus public, pour que les opérateurs économiques le sachent et c'est au comité de les dispatcher, à travers ceux qui ont le droit de les importer,» indique le ministre. Le représentant du Premier ministre avait déclaré, avant lui, que «le système des licences d'importation a été décidé pour protéger la production nationale, permettre sa promotion et rationaliser les importations.»

Il suggère qu'«on ne doit pas faire peur à nos opérateurs, c'est une liste restreinte d'un certain nombre de produits non admis à l'importation parce qu'ils impactent la balance commerciale.»

Le SG de l'UGTA a intervenu, tout au début de la réunion du ministre du Commerce pour souligner qu'«on doit discuter, franchement, sur la production nationale, sans hypocrisie et sans démagogie.» Il a rappelé que dans les années 90 «où l'Algérie avait de gros problèmes financiers, Belaïd qui était alors ministre du Commerce a instauré la valeur ajoutée pour protéger la production nationale.» On apprend que cette valeur ajoutée a fait ramener à l'Etat 12 milliards alors que les importations à l'époque se chiffraient à 9 milliards.

Sidi Saïd ne l'a pas dit, clairement, mais il veut que les droits de douanes soient augmentés «pour décourager les importateurs.»

Pour lui «il ne peut y avoir d'Economie nationale sans production nationale, nous avons une grosse bataille à mener, celle de la production et de la consommation nationales, si jusqu'à maintenant, on a dormi, il faut, absolument, qu'on se réveille pour sauver ce qu'il y a à sauver, il y a des capacités et des potentialités, dans notre Economie pour rebondir.» Il demande de «ne pas parler qualité, ce sont les détracteurs de l'Economie nationale qui la mettent en avant pour bloquer.» «Le gouvernement n'a, à ce jour, pas établi la nomenclature de la production nationale»

Le SG de la Centrale syndicale veut rassurer «ceux qui demandent qu'est-ce qui me fait courir» en leur disant que «c'est pour réveiller les consciences pour produire national et consommer national, ce qui garantit et protège le plein emploi, le pouvoir d'achat, et renforce l'Economie nationale.» Sidi Saïd estime que «l'indépendance économique, c'est la deuxième révolution algérienne,» après avoir lâché «on commence à mesurer le désastre de l'importation.» Beaucoup de chefs d'entreprises lui ont dit que la réglementation en vigueur ainsi que les cahiers des charges, élaborés par de nombreux secteurs d'activité, ne répondent à aucune exigence de la production nationale «encore moins à sa promotion.» Le groupe Gica lui a fait savoir que «la production nationale va suffire, dans peu de temps, aux besoins du marché local, et on se prépare à l'importation d'ici 2017.»

A Blida, Sidi Saïd a fait un constat amer. «Il n'est pas normal que le gouvernement n'a pas établi, à ce jour, la nomenclature des produits nationaux, les ministères ne connaissent pas qui fait quoi et qui produit quoi, en Algérie, c'est malheureux.» Au passage, il a demandé au P-DG de la Safex, Tayeb Zitouni, de lui répertorier les entreprises exposantes, à la Foire de la production nationale, de les mettre par groupes de production et de lui en remettre la liste.